

Inscriptions à l'école maternelle

Rentrée scolaire 2021 - 2022

Si votre enfant est né en 2018 et que vous demeurez à Epouville, vous devez l'inscrire à l'école maternelle.

Pour cela vous devrez :

- **En premier lieu**, vous rendre à la **mairie d'Epouville** avec votre livret de famille et un justificatif de domicile afin d'y faire une **pré-inscription**.
- **En second lieu**, téléphoner à **l'école maternelle** au **02-35-30-15-86**, entre 13h45 et 14h30 ou entre 16h30 et 17h15 du **18 janvier au 1^{er} février 2021** afin de prendre un rendez-vous pour l'inscription définitive.

Pour ce rendez-vous, vous devrez vous munir :

- du **certificat de pré-inscription** délivré par la mairie
- de votre **livret de famille**
- d'un document attestant que l'enfant a subi les **vaccinations obligatoires**.
- de la **fiche de renseignements école** remise par la mairie et dûment complétée.